

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 1-25

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

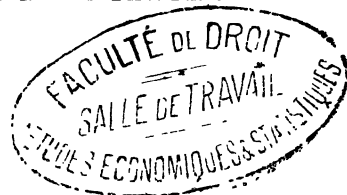
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1896.



SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Fondée en 1860 et reconnue d'utilité publique par décret du 19 juin 1869.

I.

STATUTS

CHAPITRE I.

But et organisation de la Société.

ARTICLE PREMIER.

La Société de statistique de Paris se propose de populariser les recherches statistiques par ses travaux et ses publications.

ART. 2.

Le nombre des membres de la Société est illimité. Ils se divisent en membres honoraires, membres titulaires et membres correspondants français et étrangers.

ART. 3.

La cotisation des membres titulaires est fixée par le règlement intérieur. Tout membre en retard, pendant une année, de payer sa cotisation, peut être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau par une simple décision du conseil; cette décision est rapportée si le sociétaire justifie d'une absence ou de toute autre circonstance considérée par le conseil comme une excuse suffisante.

ART. 4.

Aucun membre nouveau, soit titulaire, soit correspondant, ne peut être admis qu'après en avoir

fait la demande par lettre adressée au président ou sur la présentation de deux sociétaires. L'élection n'a lieu que dans la séance qui suit celle de la réception de la lettre ou de la présentation.

ART. 5.

Un conseil choisit parmi les membres titulaires résidant dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, est chargé de veiller aux intérêts matériels, moraux et scientifiques de la Société.

ART. 6.

Le conseil se compose du président de la Société, de trois vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier-archiviste et de six membres, parmi lesquels le conseil choisit lui-même chaque année le secrétaire des séances.

ART. 7.

Le président est élu pour un an, le secrétaire général et le trésorier-archiviste pour trois ans. Les vice-présidents et les autres membres du conseil sont renouvelés chaque année par tiers, à tour de rôle. Les premières années, le sort désigne le vice-président et les conseillers qui doivent sortir.

ART. 8.

Aucun des membres du conseil, à l'exception du secrétaire général et du trésorier-archiviste, n'est immédiatement rééligible. Toutefois, le président et le vice-président à élire chaque année peuvent être choisis parmi les membres du conseil, ou parmi les membres du bureau sortant.

Les anciens présidents de la Société font de droit partie du conseil.

CHAPITRE II.

Travaux de la Société.

ART. 9.

La Société se réunit une fois par mois. Ses réunions mensuelles sont indépendantes de celles qui pourraient être provoquées extraordinairement, soit spontanément par le conseil, soit sur une demande signée par dix membres au moins de la Société.

ART. 10.

Aucune lecture ne peut être faite sans communication préalable du manuscrit au président, huit

jours au moins avant la séance dans laquelle elle doit avoir lieu.

ART. 11.

Est interdite toute lecture qui contiendrait une appréciation quelconque des actes politiques du Gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ou une attaque quelconque contre l'un des cultes reconnus par l'État.

ART. 12.

Les présents statuts ne pourront être modifiés qu'à la suite d'une convocation spéciale, et seulement à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du 30 janvier 1873.

*Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,*

Signé : Alexandre FOQUIER.

Certifié conforme à l'original annexé au décret du 25 février 1873, déposé aux archives du ministère de l'Instruction publique.

Le Chef du cabinet et du secrétariat,

Signé : E. MANUEL.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TITRE PREMIER.

Recettes et Dépenses.

ARTICLE PREMIER (1).

Les ressources de la Société comprennent :

1° Le revenu des biens et valeurs de toute nature appartenant à la Société ;

2° La cotisation annuelle des membres titulaires, fixée à 25 fr., payables en une seule fois dans les premiers jours de chaque année.

Le rachat de la cotisation annuelle des membres titulaires est fixée à 300 francs ;

Cette somme pourra être payée en cinq termes égaux, de soixante francs chacun, exigibles au commencement de chaque année ;

Les annuités versées resteront définitivement acquises à la Société ;

Le titre de membre perpétuel, avec les droits qu'il confère, ne sera acquis qu'après le paiement intégral du rachat ;

3° Le produit des abonnements au Journal et de la vente des collections ;

4° Les dons et legs que la Société est autorisée à recevoir ;

5° Les subventions qui peuvent lui être accordées.

ART. 2.

Les *membres associés* ne sont assujettis à aucune cotisation.

Les membres titulaires, ainsi que les membres associés, reçoivent gratuitement le Journal de la Société.

L'abonnement est obligatoire pour les *membres correspondants*.

ART. 3.

Les dépenses de la Société se composent :

1° Des frais de rédaction et d'impression des publications de la Société ;

2° Des prix, médailles et autres récompenses que la Société croit devoir accorder pour des travaux imprimés ou manuscrits concernant la statistique ;

3° De l'achat de livres, brochures et journaux pour sa bibliothèque ;

4° De diverses dépenses d'administration et de bureau.

(1) Modifié par la Société dans sa séance du 20 décembre 1893.

TITRE II.

Admission et Élections.

ART. 4.

L'admission des sociétaires titulaires, associés et correspondants, présentés en conformité des prescriptions de l'article 4 des statuts, a lieu par assis et levé, à la majorité absolue des membres présents ; le vote au scrutin secret est de droit s'il est demandé par trois membres au moins.

ART. 5.

Le Société procède aux élections des membres du bureau et du conseil dans sa réunion du premier samedi (1) de décembre.

ART. 6.

Dans sa réunion de novembre, le conseil dresse la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions ; cette liste est communiquée le jour même à la Société par le président. Toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au secrétaire général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

ART. 7.

La liste des candidats aux diverses fonctions est adressée aux membres de la Société huit jours au moins avant l'élection, laquelle aura lieu le premier samedi de décembre (1).

ART. 8.

Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, s'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, à la majorité relative.

Il est voté au scrutin secret, et chaque bulletin contient autant de noms qu'il y a de membres à nommer.

Les membres de la Société domiciliés dans les départements peuvent envoyer leur vote écrit et clos au président de la Société, mais les membres résidants ne peuvent voter qu'en déposant eux-mêmes leur bulletin dans l'urne.

Le scrutin est dépouillé séance tenante et le résultat proclamé par le président.

(1) Le 3^e mercredi, à partir du mois de janvier 1883, par suite du changement du jour des réunions adopté le 2 novembre 1882.

TITRE III.

Attributions de la Société.

ART. 9.

La Société se réunit en séance ordinaire le premier samedi de chaque mois (1), sur la convocation du secrétaire général.

En dehors des attributions relatives aux admissions et élections énoncées aux articles 4 à 8, elle approuve les comptes du trésorier, sur le rapport de la commission des fonds et archives, et vote le budget de chaque exercice.

ART. 10.

Toute proposition émanant soit d'un ou plusieurs membres de la Société, soit du conseil ou du bureau, qui est prise en considération par la Société, doit être renvoyée à l'examen d'une commission.

TITRE IV.

Attributions du conseil.

ART. 11.

Le conseil se réunit de plein droit le même jour que la Société, immédiatement avant la séance.

Il peut être convoqué extraordinairement par le président.

Il ne peut délibérer que si cinq membres au moins sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité.

ART. 12.

Le conseil administre les affaires de la Société.

Il est représenté, au sein de toutes les commissions nommées en vertu de l'article 10, par le président et le secrétaire général.

Il arrête les budgets et les comptes tels qu'ils doivent être soumis à la Société.

Il choisit chaque année dans son sein une commission des fonds et archives et une commission de publication, composées l'une et l'autre de trois membres.

TITRE V.

Attributions du président et des vice-présidents.

ART. 13.

Le président signe la correspondance de la Société. Il peut, toutefois, pour les affaires ordinaires ou en cas d'absence, déléguer la signature au secrétaire général.

Les diplômes d'admission, ainsi que les procès-verbaux des séances, sont signés par lui et par le secrétaire général.

Art. 14.

En cas de partage dans les délibérations de l'assemblée et du conseil, le président a voix prépondérante.

Art. 15.

En cas d'absence du président, les vice-présidents sont appelés au fauteuil par rang d'ancienneté, et, à ancienneté égale, par rang d'âge. Ils ont alors les mêmes droits et prérogatives que le président.

TITRE VI.

**Attributions du secrétaire général
et du secrétaire des séances.**

Art. 16.

Le secrétaire général convoque la Société et le conseil.

Il prépare l'ordre du jour de concert avec le président.

Art. 17.

Il assure la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil, les fait transcrire sur un registre et les signe avec le président; il prépare pour la signature du président la correspondance de la Société et, dans les cas urgents, la signe lui-même par délégation du président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le secrétaire des séances.

Art. 18.

Le secrétaire général est chargé, *sous le contrôle du président et de la commission de publication*, de tout ce qui concerne les publications de la Société.

Art. 19 (1).

Le secrétaire des séances assiste le secrétaire général pour la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le plus jeune des membres présents.

(1) Modifié par décision de la Société en date du 15 juin 1892.

TITRE VII.

Attributions du trésorier-archiviste.

Art. 20.

Le trésorier est chargé, sous l'autorité du conseil, de l'encaissement et du placement des fonds de la Société, ainsi que du paiement de ses dépenses régulièrement autorisées et justifiées.

Il signe les quittances de cotisation.

Art. 21.

Il ne garde en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses prévues du mois, et place l'excédent, en compte courant et au nom de la Société, dans un établissement de crédit désigné par le conseil.

Art. 22.

Il place également, au nom de la Société, mais en valeurs mobilières désignées par le conseil et par l'intermédiaire d'un agent de change, tous les fonds de la Société qui ne seraient pas nécessaires à ses dépenses annuelles.

Il remet tous les trois mois au président la balance des comptes et la situation de la caisse.

Art. 23.

En dehors du budget, aucune dépense ne peut être faite sans l'autorisation du conseil; toutefois, la commission des comptes peut autoriser les dépenses urgentes et jusqu'à la concurrence d'une somme de cent francs au plus, mais à la condition, en cas de doute sur l'urgence, et si la dépense lui paraît engager une question de principe, d'en référer au conseil.

Art. 24.

Chaque année, le trésorier prépare et soumet au bureau, quinze jours au moins avant la séance de janvier :

1° Le compte financier détaillé de l'exercice expiré, avec les pièces à l'appui;

2° Le budget des recettes et dépenses de l'exercice courant, d'après les résultats connus et constatés de l'année précédente.

Ce compte et ce budget, arrêtés par le conseil, après révision de la commission des comptes, sont soumis à l'assemblée à sa prochaine réunion.

Art. 25.

Le trésorier conserve, pendant trois années au moins, les pièces justificatives de sa comptabilité;

elles sont ensuite déposées aux archives de la Société.

ART. 26 (1).

Les archives de la Société sont placées dans les attributions du trésorier-archiviste, *sous la sur-*

veillance de la commission des fonds et archives.

Le dépouillement des livres, le service de la bibliothèque et la tenue à jour du catalogue, sans préjudice des fonctions d'un bibliothécaire spécial, sont dans les attributions du secrétaire général, sous le contrôle du président et du conseil de la Société.

(1) Modifié par décision de la Société en date du 15 juin 1892.

II.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

ANCIENS PRÉSIDENTS (1) :

MM. *Villermé, Michel Chevalier, Hippolyte Passy, Ernest Bertrand, Wolowski*, D^r Clément JUGLAR, *Léonce de Lavergne*, Émile LEVASSEUR, D^r *Lunier*, D^r *Bertillon*, D^r VACHER, D^r *Bourdin*, WILSON, Émile CHEYSSON, Adolphe COCHERY, LÉON SAY, Alfred DE FOVILLE, Émile YVERNÈS, *André Cochut*, PAUL LEROY-BEAULIEU, Eugène TISSERAND, Octave KELLER, Jules DE CRISENOY, Th. DUCROCQ, Adolphe COSTE, Alfred NEYMARCK, Auguste VANNACQUE, Émile BOUTIN.

M. Toussaint LOUA, secrétaire général honoraire.

Composition du Bureau et du Conseil pour l'année 1896.

<i>Président.</i>	MM. YVES GUYOT ;
<i>Vice-Présidents.</i> . . .	D ^r JACQUES BERTILLON, BEAURIN-GRESSIER et FERNAND FAURE ;
<i>Secrétaire général</i> . .	Émile YVERNÈS ;
<i>Trésorier-archiviste.</i> .	Jules ROBÏNS ;
<i>Membres du Conseil</i> .	Pierre DES ESSARS, MORON, LÉON BOURGEOIS, Albert DELATOUR, Émile MERCET et Edmond DUVAL.

(1) Les anciens présidents de la Société font de droit partie du Conseil (article 8, paragraphe 2, des statuts). Les noms en caractères *italiques* sont ceux des anciens présidents décédés.

III.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

AU 1^{er} JANVIER 1896.

Membres titulaires (M. P., membres à vie).

ANNÉES d'admission.	MM.
1883	Amiot (Henri), ingénieur civil, 4, rue Weber (Porte Maillot).
1884	M. P. Andrieux, ancien député, 42, rue Scheffer.
1881	M. P. Anthoine (Ed.), ingénieur, chef des travaux graphiques au Min. de l'intérieur, 8, rue Treilhard.
1890	M. P. Arnaud, inspecteur divisionnaire de la compagnie d'assurances contre l'in- cendie <i>l'Union</i> , 94, boulevard Raspail.
1889	Arnaudeau, chef de la statistique à la Comp ^{ie} transatl., 43, rue Joffroy.
1882	M. P. Balsan (Charles), député, 8, rue de la Baume.
1894	Banque de France (La), 1, rue de La Vrillière.
1894	Banque internationale de Paris (La), 3 et 5, rue Saint-Georges.
1894	Banque de l'Indo-Chine (La), représentée par M. S. Simon, directeur, 34, rue Laffitte.
1894	M. P. Banque de Paris et des Pays-Bas (La), 3, rue d'Antin.
1882	M. P. Bardy (Ch.), dir. des laboratoires des contr. indir., 32, rue du Général-Foy.
1882	M. P. Baume (Charles), ing. en chef des ponts et chaussées, 21, rue de la Pompe.
1886	Baudry (L.), directeur général de la <i>Mutuelle de New-York</i> (assurances sur la vie), 20, boulevard Montmartre.
1864	M. P. Bavelier (A.), 1, rue de la Ville-l'Évêque.
1893	Beauregard, professeur à la Faculté de droit de Paris, 76, rue de Rennes.
1869	M. P. Beaurin-Gressier (L. L.), chef de div. au Min. des trav. publics, 140, boul. Raspail.
1891	Bellet (Daniel), publiciste, rédacteur à <i>l'Économiste français</i> , 80, rue Claude- Bernard.
1890	M. P. Bellom (Maurice), ingénieur au corps des mines, 24, place Malesherbes.
1884	Berger (Georges), député, 8, rue Legendre.
1860	M. P. *Berger-Levrault (Oscar) [1], imprimeur-éditeur, à Nancy.
1888	M. P. Bernard (François), prof. à l'Éc. nat. d'agric., 28, rue Nationale, à Montpellier.
1888	Berr (Emile), publiciste, 11, rue Condorcet.
1889	M. P. Bertillon (Alphonse), chef du service anthropométrique à la préfecture de po- lice, 36, quai des Orfèvres.
1882	M. P. Bertillon (D ^r Jacques), chef des trav. de la statist. munic. de la ville de Paris, 26, avenue Marceau.
1882	M. P. Bertrand (A.), directeur de la <i>Correspondance républicaine</i> , 7, rue Saint- Louis (Versailles).
1873	M. P. Bertrand (Ed.), procureur général près la Cour d'appel de Paris, 29, boule- vard Malesherbes.
1894	M. P. Béthencourt (Cardozo de), attaché à la Compagnie générale transatlantique, 74, rue de Rennes.
1889	M. P. Béthouard, ing. civil, prés ^t du Trib. de com. de Chartres, à Chartres, et 86, avenue de Wagram, à Paris.
1881	Bienaymé (Gustave), 13, rue des Saints-Pères.
1882	Billotte (J. B.), secrétaire général de la Banque de France, 2, rue Radziwill.
1860	M. P. *Bing-Bénard (Alfred), ancien consul, 26, rue de Naples.
1884	M. P. Bischoffsheim, député, 3, rue Taithout.
1879	Bivort (A.), dir. du <i>Bulletin des Halles et Marchés</i> , 33, rue J.-J.-Rousseau.

(1) L'astérisque indique les membres fondateurs (année 1860).

MM.

- 1885 M. P. Bonaparte (S. A. le prince Roland), 22, cours la Reine.
 1883 M. P. Bonthoux-Laville (Francisque), 15, rue Montaigne.
 1885 Bourgeois (Léon), député, président du conseil, ministre de l'intérieur, 50, rue Pierre-Charron.
 1883 M. P. Boutin (Émile), cons^{er} d'État, dir. gén. des cont. dir., 174, rue de Rivoli.
 1895 Bra (Th.), avocat, 248, rue de Rivoli.
 1882 Brelay (Ernest), publiciste, ancien conseiller municipal, 35, rue d'Offémont.
 1891 Breton (Georges), sous-directeur au Ministère du commerce et de l'industrie, 4, rue du Marché-Saint-Honoré.
 1891 M. P. Burrell (Charles), banquier, 37, avenue d'Antin.
 1881 M. P. Caignon (L.), receveur principal des Douanes, 14, rue de l'Entrepôt.
 1877 Calary, président de chambre à la Cour d'appel de Paris, 11, quai d'Orsay.
 1889 Carraby (Calixte), administrateur du Comptoir d'escompte, 14, rue Pigalle.
 1891 Cassano (Prince de), président de la Société internationale pour l'étude des questions d'émigration, 29, Edith Road Westkensington, à Londres.
 1892 Cayla, rec. des finances, à Saint-Amand (Cher) et 21, rue du Cherche-Midi.
 1882 M. P. Cérissier (Charles), directeur de l'Intérieur des colonies en retraite, 6, rue Antoine-Roucher (Auteuil).
 1882 M. P. Cernuschi (Henri), 7, rue Vélasquez.
 1884 M. P. Chaillley-Bert, avocat, publiciste, 12, avenue Carnot.
 1886 Chalvet (Étienne), administr. à la dir. de l'enreg., 19, rue de Bourgogne.
 1890 Chamberet (Paul de), inspecteur général de la Compagnie d'assurances *la Mutuelle Vie*, 20, rue des Capucines.
 1894 Charbonnel (Eugène-Henri), attaché à la direction de l'Office du travail, 6, rue Stanislas.
 1894 M. P. Chasseloup-Laubat (Marquis de), 51, avenue Kléber.
 1889 Chauvin (Jules), rédacteur au Ministère des finances, 40, rue Monge.
 1874 M. P. Chervin (D^r Arthur), 82, avenue Victor-Hugo.
 1877 M. P. Cheysson (Émile), inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'École des mines, 150, rue de la Tour (Paris-Passy).
 1882 M. P. Choquet (D^r Éd.), 13, rue de Seine.
 1883 M. P. Christophle (Al.), député, gouverneur du Crédit foncier, 19, place Vendôme.
 1828 Clamageran (J. J.), sénateur, 57, avenue Marceau.
 1890 Clark (Henri-James), chef du bureau de la statistique de Trinidad (Antilles).
 1882 M. P. Cochery (Adolphe), sénateur, ancien ministre, 38, avenue d'Iéna.
 1882 M. P. Cochery (Georges), député, 38, avenue d'Iéna.
 1890 Colbert-Laplace (Comte de), député, 60, rue des Saints-Pères.
 1884 M. P. Colin (Armand), éditeur, 174, boulevard Saint-Germain.
 1883 Colorjon (Fernand de), directeur de l'enregistrement et du timbre du département de la Seine, 13, rue de la Banque.
 1894 Compagnie d'assurances sur la vie *la Caisse paternelle*, 4, rue Ménars.
 1894 Compagnie d'assurances sur la vie *l'Urbaine*, représentée par M. Victor Fassy, directeur, 8, rue Le Peletier.
 1894 Compagnie des Docks et entrepôts de Marseille, 21, rue de Londres. — M. Louis Tirman, président du conseil d'administration.
 1887 Compagnie d'assurances sur la vie *le Phénix*, représentée par son actuaire, M. Léon Marie, 33, rue Lafayette.
 1894 M. P. Comptoir national d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
 1884 Cornuault (Emile), ingénieur civil, 6, rue Le Peletier.
 1884 Coste (Adolphe), publiciste, 4, cité Gaillard (rue Blanche).
 1882 M. P. Cotard (Charles), ingénieur, 45, boulevard Suchet (Passy).
 1885 M. P. Cottin-Angar, président du Syndicat des assurances mutuelles, 9, rue Royale.
 1894 Cravoisier, vice-président de la chambre syndicale des exportateurs, 10, rue Lord-Byron.
 1894 M. P. Crédit Lyonnais (Le), 19, boulevard des Italiens.
 1884 Crisenoy (Jules de), ancien conseiller d'État, 8, villa Saïd.
 1882 Crozes, ancien administrateur des contr. indirectes, 8, rue Castiglione.
 1894 Darras (Docteur Charles), 13^{bis}, rue des Mathurins.
 1895 Dassy de Lignières, directeur général de *la Vie*, 80, rue Taitbout.
 1890 Daubrée, attaché au Ministère de l'intérieur, 10, rue du Commandant-Rivière.

MM.

- 1881 Dechaud (Ch.), administrateur des contr. indir., 2, rue Watteau, à Courbevoie.
 1891 Delatour (Albert), conseiller d'État, directeur du mouvement général des fonds au Ministère des finances, 19, quai Bourbon.
 1882 M. P. Delboy (P. A.), cons^{sr} général de la Gironde, 84, rue de Pessac, à Bordeaux.
 1892 M. P. Desjardins (Francis), s.-chef de bureau au Min. des finances, 40, r. du Four.
 1882 M. P. Desplanques, trésorier-payeur général du Pas-de-Calais, à Arras.
 1882 M. P. Després (D^r Armand), ancien député, 3, rue Jacob.
 1885 Desroys du Roure, receveur des finances à Paris, 16, rue de Condé.
 1882 M. P. Dietz-Monnin, sénateur, 82, rue Lafontaine (Auteuil-Paris).
 1883 M. P. Dollfus (E.), banquier, 6, rue Favart.
 1895 Doumer (Paul), député, ministre des finances, 15, boulevard Suchet.
 1882 M. P. Dreyfus (Auguste), banquier, 3, avenue Ruysdaël.
 1893 Dubief (A.), secrétaire de la Présidence du Crédit Lyonnais, villa Molitor (Auteuil).
 1893 Dubois (Adolphe), sous-directeur de la Compagnie d'assurances générales sur la vie, 19, rue Galvani.
 1895 Dubois de l'Etang, inspecteur des finances, 43, rue de Courcelles.
 1886 M. P. Ducret, prés^t de la Chambre syndicale des Industries div., 15, rue de Bruxelles.
 1885 M. P. Ducrocq (Th.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, 12, rue Stanislas.
 1888 Dujardin-Beaumetz (J.), ingénieur civil, 87, rue de la Pompe.
 1883 Dulaurier, réd^r au Min. du commerce et de l'industrie, 109, rue de Grenelle.
 1894 Duval (Edmond), directeur du Mont-de-piété, 9, rue Le Goff.
 1885 M. P. Eggermont (Comte d'), conseiller de légation de S. M. le roi des Belges, au château de Leignon, par Ciney (Belgique).
 1882 Essars (Pierre des), sous-chef au Secrétariat général de la Banque de France, 14, rue d'Édimbourg.
 1892 Faculté (La) de droit de Paris, 10, place du Panthéon, à Paris.
 1892 Faure (Fernand), professeur de statistique à la Faculté de droit de Paris, 83, rue Mozart.
 1868 M. P. Fléchet (Edmond), ancien chef de la statistique agricole au Ministère de l'agriculture, 25, rue de la Collégiale.
 1891 Fleury (Jules), ingénieur civil, 12, rue du Pré-aux-Clercs.
 1891 M. P. Focqué (Alfred), ingénieur au corps des mines, 2, place Saint-Sulpice.
 1891 M. P. Fontaine (Arthur), ing. des mines, chef de section à l'Office du travail, 64, rue des Mathurins.
 1889 M. P. Fontaine (Louis), chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations, 10, rue de la Pompe (Paris-Passy).
 1882 M. P. Fould (Henri), exportateur, 30, faubourg Poissonnière.
 1882 Fournier de Flaix, publiciste, 45, rue Brancas, à Sèvres.
 1878 M. P. Foville (Alfred de), directeur de l'administration des Monnaies et Médailles, à la Monnaie, quai Conti.
 1882 Gaiffe, publiciste, 36, avenue de l'Alma.
 1894 Garsonnet, professeur à la Faculté de droit de Paris, 24, rue Gay-Lussac.
 1882 Gauvain (Paul), sous-gouverneur du Crédit foncier, 9, rue de la Planche.
 1894 M. P. Geblesco (Constantin-R.), docteur en droit, à Craïova (Roumanie).
 1894 M. P. Girard (Max), avocat, agréé au tribunal de commerce, 2, rue Rossini.
 1869 M. P. Gomel (Charles), anc. maître des requêtes au Conseil d'Etat, 1, rue de la Ville-l'Évêque.
 1883 M. P. Graff, attaché à la Caisse des dépôts et consignations, 33, avenue de la Tour-Maubourg.
 1883 M. P. Gravier (Charles), insp. princ. de la C^e de l'Ouest, 17, rue des Moines.
 1893 Grenard (Émile), fondé de pouvoirs de la Banque Dollfus, 83, rue Blanche.
 1890 Gruner, ingénieur civil des mines, 6, rue Férrou.
 1895 Guéry (Georges), docteur en droit, à Angers (Maine-et-Loire).
 1893 Guéysee (Paul), député, ministre des colonies, 42, rue des Écoles.
 1886 M. P. Guinier, inspecteur des contributions directes en retraite, 4, avenue Alsace-Lorraine, à Grenoble (Isère).
 1876 M. P. Guyot (Yves), ancien ministre, 95, rue de Seine.
 1894 Haguët (Henri), directeur du *Journal des transports*, 29, rue de Londres.

MM.

- 1894 Halinbourg, agent de change, 11, rue de Grammont.
 1886 M. P. Haranger (Ferdinand), 174, boulevard Saint-Germain.
 1889 Harbulot (Maurice), publiciste, 119, rue de Cambronne.
 1884 M. P. Hartmann (Georges), 14, quai de la Mégisserie.
 1885 Hennequin (Félicien), chef de bureau au Min. de l'int., 40, r. de Bourgogne.
 1882 Hérault (Alf.), président de chambre à la Cour des comptes, 1, rue Pierre-Charron.
 1893 Hertel, ingénieur civil, rédacteur au Min. des trav. pub., à Rueil (S.-et-Oise).
 1892 Hervé (D^r), professeur à l'Ecole d'anthropologie, 8, rue de Berlin.
 1892 Houdard (Adolphe), sec. général du bureau d'études parlementaires, 235, boulevard Saint-Germain.
 1894 Ivantchoff (Théodor), directeur du Bureau de statistique de Sofia (Bulgarie).
 1881 M. P. Jakchitch (Wladimir), ancien directeur de la statistique à Belgrade (Serbie).
 1889 Joly (Henri), anc. doyen de Faculté de lettres, 106, rue de Rennes.
 1879 M. P. Jude (Edmond), chef de bureau de la C^e du Gaz, 4, rue Bervic.
 1860 M. P. *Juglar (D^r Clément), membre de l'Institut, 167, rue Saint-Jacques.
 1882 Keller (Octave), inspect. général des mines, 55, avenue des Champs-Élysées.
 1886 M. P. Kergall, directeur de la *Revue économique et financière*, 7, avenue d'Antin.
 1882 Labry (Le Comte F. O. de), inspect. gén. hon. des ponts et chaussées, 51, rue de Varenne, à Paris, et à Aulnois, par Fresnes-en-Woëvre (Meuse).
 1877 Lafabrigue (René), anc. dir. de l'hospice des Enfants assistés, 18, rue du Parc, villa Memoris, n° 5, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
 1894 Lagarrigue (Victor) fils, 95, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
 1882 M. P. Laisant, ancien député, 162, avenue Victor-Hugo.
 1882 M. P. Lamane (Henri), chef de bureau au Crédit foncier, 95, boulevard St-Michel.
 1860 M. P. *Lamé-Fleury, inspecteur général des mines en retraite, ancien conseiller d'État, 62, rue de Verneuil.
 1883 M. P. Larclause (Gén. Savin de), à Saint-Martin-la-Rivière, par Chauvigny (Vienne).
 1882 Laszloy (Albert), ancien sous-chef de bureau au Min. des finances, 57, grande rue de Saint-Maurice, à Saint-Maurice (Seine).
 1890 Laugier, bibliothécaire du Min. du com^{ce} et de l'industrie, 51, rue Bonaparte.
 1894 Lavollée (René), ancien consul général, 162, boulevard Haussmann.
 1887 Lazarus (A.), publiciste, 14, rue de la Perle.
 1890 M. P. Lazarus (E.), directeur de l'agence du Comptoir national d'escompte de Paris, Threadneedle street, à Londres.
 1883 M. P. Lebey, directeur de l'Agence *Havas*, 34, rue N.-D.-des-Victoires.
 1895 Lebon (André), député, ancien ministre, 2, rue de Tournon.
 1885 Lechartier, publiciste, 97, rue de la Pompe.
 1888 Lédé (D^r), 19, quai aux Fleurs.
 1894 Lee (Henry-Austin), secrétaire d'ambassade de S. M. Britannique, 14^{bis}, avenue du Trocadéro.
 1883 M. P. Leguay (Baron Albert), sous-gouv. du Crédit foncier, 10, rue Roquépine.
 1876 M. P. Lemer cier (Marcel), secrétaire de la dir. des chemins de fer de l'Est, 16, rue de Marignan.
 1894 Le Moigne (Albert), député, 187, boulevard Malesherbes.
 1881 Leroy (Nestor), administrateur des douanes au Min. des fin., 26, rue Dauphine.
 1878 Leroy-Beaulieu (Paul), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'*Economiste français*, 27, avenue du Bois-de-Boulogne.
 1881 Letort (Charles), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, 9, place des Ternes.
 1863 M. P. Levasseur (Emile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des arts et métiers, 26, rue Monsieur-le-Prince.
 1883 M. P. Lévêque, ancien député, à Corgoloin (Côte-d'Or).
 1882 M. P. Leviez (Ernest), doct. en droit, dir. de l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor.
 1882 Lévy (Raphael-Georges), professeur à l'École des sciences politiques, 80, boulevard de Courcelles.
 1882 M. P. Liégeard (Armand), sous-chef de bureau au Ministère du commerce et de l'industrie, 28, rue de Varenne.
 1895 Liesse, professeur au Conservatoire des arts et métiers, 18, rue Denfert-Rochereau.

MM.

- 1882 Limet (Félix), chef du contentieux de l'*Équitable des États-Unis*, 36^{bis}, avenue de l'Opéra.
- 1882 Limousin (Ch. M.), directeur de la *Revue du mouvement social* et du *Bulletin des sommaires*, 44, rue Beaunier.
- 1885 M. P. Lisle (René), ancien inspecteur des finances, 3, rue Boccador.
- 1885 M. P. Lodin de l'Epinay (Arthur), ingénieur des mines, professeur de métallurgie à l'École nationale supérieure des mines, 4, avenue du Trocadéro.
- 1864 M. P. Loua (Toussaint), chef de division honoraire de la Statistique générale de France, secrétaire général honoraire de la Société, 110, rue de l'Université.
- 1890 Louis (D^r A.), à Roville, par Bayon (Meurthe-et-Moselle).
- 1889 Lyon-Caen (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, 13, rue Soufflot.
- 1883 M. P. Magnin (Joseph), sénateur, gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière.
- 1894 Mairat (Pierre), commis principal au Minist. des finances, 45, rue Joubert.
- 1860 *Malarce (Auguste Chaurand de), secr. perp. de la Soc. des instit. de prévoy. de France, 68, rue de Babylone.
- 1894 Manchez, rédacteur du *Temps*, 12, rue de Douai.
- 1883 Martin (D^r A. J.), inspecteur général de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3, rue Gay-Lussac.
- 1865 M. P. Martin (D^r de) fils, à Narbonne (Aude).
- 1891 Martin-Dupray, actuaire de la Compagnie d'assurances générales, 71, rue Nollet.
- 1890 Martin (Georges), membre de la commission de contrôle au Comptoir d'escompte de Paris, 9, rue d'Astorg.
- 1881 M. P. Martinet (Camille), conseiller à la cour d'appel de Paris, 3, rue de Hambourg.
- 1892 Massigli, professeur à la Faculté de droit de Paris, 24, avenue de l'Observatoire.
- 1893 May (Georges), ancien banquier, 46, rue du Colisée.
- 1882 Méliodon (Philibert), secrétaire général et administrateur du Crédit foncier, 19, place Vendôme.
- 1889 M. P. Melon (Paul), publiciste, 24, place Malesherbes.
- 1892 M. P. Mercet (Émile), administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, avenue Hoche.
- 1888 Mercier (Eugène), membre de la chambre de commerce de Reims, à Épernay.
- 1868 M. P. Mesnil (D^r du), médecin de l'asile national de Vincennes, 14, rue du Cardinal-Lemoine.
- 1895 Meyer (Arthur), attaché au Ministère des colonies, avenue Victor-Hugo.
- 1882 M. P. Michaut (Gabriel-Alphonse), secrétaire général du *Petit Journal*, 64, rue Condorcet.
- 1893 Michel (Léon), professeur à la Faculté de droit de Paris, 31, rue Bonaparte.
- 1891 Miquel (V.), rédacteur à la statistique générale de France, 15, rue Lebon (aux Ternes).
- 1892 M. P. Mirabaud (Paul), banquier, 27, rue Taitbout.
- 1894 M. P. Moret (Edmond), fondé de pouvoirs du Crédit Lyonnais, 49, rue Laffitte.
- 1893 Moron, directeur de l'Office du travail au Min. du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, 140, boulevard Raspail.
- 1883 M. P. Mouat (Frédéric-John), inspecteur local du Gouvernement, ancien président de la Société royale de statistique de Londres, 42, Duxham Villas, Kensington W., Athenæum Club, Londres.
- 1886 Nacian (J. J.), professeur d'économie politique à l'École d'architecture, hôtel de France, à Bucharest (Roumanie).
- 1883 M. P. Neymarck (Alfred), directeur-propriétaire du journal *le Rentier*, 18, r. Vignon.
- 1860 M. P. *Niobey (D^r), maire d'Hambye, par Gavray (Manche).
- 1890 Nogues (Frédéric), directeur de la *Famille française*, société anonyme de prévoyance maternelle, 19, rue Drouot.
- 1882 M. P. Norberg (Jules), imprimeur-éditeur, à Nancy.
- 1884 M. P. Normand-Dufie (D^r Sixte), à Royan (Charente-Inférieure).
- 1892 Nourry (Claudius), publiciste, 41, rue Boissy-d'Anglas.
- 1881 Pallain (Georges), cons. d'État, direct. gén. des douanes, 12, quai de Billy.

MM.

- 1885 M. P. Panhard (René), manufacturier, 5, rue Royale.
 1892 Pardon (Noël), gouverneur de la Guadeloupe, 53, rue de Rome.
 1882 M. P. Parizot (Ernest), agent de change, 10, rue de Louvois.
 1886 Parmentier (Charles), 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
 1889 M. P. Parmentier (Léonce), directeur des contributions directes, à Lyon.
 1892 Pasquier-Vauvilliers, rédacteur à la Caisse des dépôts et consignations, 17, rue Saint-Dominique.
 1880 M. P. Passy (Edgard), ancien secrétaire d'ambassade, 27, avenue de Messine.
 1877 M. P. Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy.
 1895 Paulet (Georges), chef du bureau de l'enseignement commercial au Min. du commerce, prof. à l'École libre des sciences politiques, 11, rue Chomel.
 1882 M. P. Pépin (Louis), trésorier-payeur général, à Cahors.
 1864 M. P. Péreire (Eugène), ancien député, 45, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
 1894 Périé (Louis), avocat, secr. de la rédaction du *Droit financier*, 1, rue Rossini.
 1883 Persin (Edouard), receveur des finances du 11^e arrondiss., 21 rue Soufflot.
 1872 M. P. Philippe (Léon), direct. au Ministère de l'agriculture, 23 bis, rue de Turin.
 1860 M. P. *Piogey (Julien), ancien juge de paix du 17^e arrondiss., 142, rue de la Tour.
 1890 M. P. Plassard (Jules), administrateur du Crédit foncier, à Saint-Léger-sous-la-Bussière, par Tramayes (Saône-et-Loire).
 1892 M. P. Poincaré, député, ancien ministre, 29, rue de Bourgogne.
 1893 Poinot (Louis), rédacteur au journal *le Rentier*, 3, place du Martray, à Nanterre (Seine).
 1888 M. P. Prunget (Joseph), sous-chef de section à l'Office du travail, 2, carrefour de la Croix-Rouge.
 1889 M. P. Quevillon (Léon-Fernand), lieutenant-colonel, secrétaire du Comité technique d'état-major, au Ministère de la guerre.
 1893 Quiquet, actuaire de la Compagnie d'assurances *la Nationale* (vie), 92, boulevard Saint-Germain.
 1884 M. P. Raffalovich (Arthur), conseiller d'État (Russie), 19, avenue Hoche.
 1885 Rameau (Paul Chevre), député, 23, rue Blanche.
 1860 M. P. *Rapin (Amédée), à Levet (Cher).
 1894 Reboul (Eugène), actuaire, 12, rue Rochambeau (square Montholon).
 1868 M. P. Renaud (Georges), directeur de la *Revue géographique internationale*, 76, rue de la Pompe, à Passy.
 1885 M. P. Reynaud (Joseph), maître des requêtes au Cons. d'Etat, 66, rue de Miroménil.
 1883 Risler (Charles), maire du 7^e arrondissement, 39, rue de l'Université.
 1860 M. P. *Robyns (Jules), trésorier de la Société, 37, rue Truffaut.
 1890 M. P. Rochetin (Eugène), publiciste, 39, rue Gros.
 1894 Rosier (Eugène-Augustin), commis principal à la Direction générale des postes et télégraphes, 33, avenue de Saxe.
 1891 Roux (Paul), sous-chef du bureau d'hygiène au Ministère de l'intérieur, 13, rue des Bourdonnais, à Versailles.
 1873 M. P. Rouyer (D^r Jules), ancien maire de Laigle (Orne).
 1894 Sabatier (André), agréé au tribunal de commerce, 49, rue Le Peletier.
 1882 M. P. Saint-Genis (Victor Flour de), anc. conservat. des hypothèq., 7, rue Gounod.
 1892 Salefranque (Léon), sous-insp. de l'enregistrement, 53, boul. des Batignolles.
 1863 M. P. Santos (S. E. J. don José Emilio de), président du Conseil de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, à Madrid (Espagne).
 1882 Sarrien, député, ancien ministre, 22, avenue de l'Observatoire.
 1882 Sartiaux (A.), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 73, rue de Maubeuge.
 1888 M. P. Saury (D^r Honoré), 15, rue de Londres.
 1883 Sauvage (de), professeur au Conservatoire des arts et métiers, 12, r. Barquette.
 1883 M. P. Say (Léon), de l'Académie française, député, 21, rue Fresnel.
 1882 M. P. Schelle (A.), chef de division au Ministère des travaux publics, 13, boulevard des Batignolles.
 1882 Siegfried (Jacques), banquier, 20, rue de la Banque.
 1882 Siegfried (Jules), député, ancien ministre, 226, boulevard Saint-Germain.
 1894 Simon (Alfred-Charles-Alphonse), sous-chef de bureau à la Direction générale des postes et télégraphes, 44, boulevard de Latour-Maubourg.
 1884 M. P. Smith (S. E. L. O.), sénateur, 4, rue Blasieholmshammen, à Stockholm.

MM.

- 1894 Société des ateliers et chantiers de la Loire, 11^{bis}, boulevard Haussmann.
 1894 Société générale pour favoriser le développem. du commerce et de l'industr. en France, représ. par M. Armand, inspect., 54 et 56, rue de Provence.
 1894 Société générale de crédit industriel et commercial, représentée par M. le vicomte Albert de Richemont, administrateur, 66, rue de la Victoire.
 1889 Sol (Paul-Lucien), chef du bureau de la Statistique minér., 100, r. des Dames.
 1882 M. P. Swarte (Victor de), trésorier-payeur général, à Lille.
 1894 Tarde, chef du bureau de la statistique au Min. de la justice, 36, r. Cambon.
 1883 M. P. Tarry (Harold), archiviste à l'Ecole polytechnique, 21, rue Descartes
 1885 M. P. Thierry-Mieg (Charles), manufacturier, 2, rue de Penthièvre.
 1888 M. P. Thomereau (A.), au château de Gueptant, par Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).
 1882 Thulié (D^r), ancien prés. de la Soc. d'anthropologie, 31, boul. Beauséjour.
 1882 Tisserand (Eugène), cons. d'État, direct. de l'agriculture, 17, rue du Cirque.
 1884 Trélat (Emile), député, dir. de l'Éc. d'architecture, 17, r. Denfert-Rochereau.
 1882 Trystram (J. B.), sénateur, 95, rue de Rennes.
 1887 Turquan (Séb.), sous-chef de bur. au Min. de l'int., 40, rue de Berri.
 1882 M. P. Turquan (Victor), chef du bureau de la Statistique générale de France, 13, rue Goethe.
 1867 Vacher (D^r Léon), ancien député, 52, rue du Faubourg-Saint-Martin.
 1883 Vannacque (Auguste), administ. des postes et télégr., 40, rue Saint-Placide.
 1895 Vaquez (Lucien), industriel, 3, rue de Lutèce.
 1884 Vauthier (L. L.), ancien ingénieur des ponts et chaussées, 41, rue Spontini.
 1892 M. P. Vavasseur (Jacques), docteur en droit, 1, rue Gay-Lussac.
 1882 Vergniaud (Jean-Gabriel), ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, 126, boulevard Saint-Germain.
 1882 Villard, ingénieur civil, 138, boulevard Malesherbes.
 1884 M. P. Villey (Edmond), doyen de la Faculté de droit, 58, rue Bicoquet, à Caen.
 1882 Warnier (Jules), ancien député, membre de la Chambre de commerce, rue Andrieux, à Reims.
 1888 M. P. Warnier (L. C.), directeur du *Moniteur des assurances*, 30, rue Le Peletier.
 1892 Watson, anc. insp. des agences étrang. du Crédit lyonnais, 126, avenue de Villiers.
 1877 M. P. Wilson (Daniel), député, 2, avenue d'Iéna et au château de Mountains.
 1882 Yturregui, Casilla n° 121, à Lima (Pérou).
 1881 Yvernès (Émile), chef de division honoraire au Ministère de la justice, 21, rue de la Tour, Passy.
 1884 M. P. Yvernès (Maurice), sous-chef du bureau de la statistique au Ministère de la justice, 21, rue de la Tour, Passy.
 1882 M. P. Zens (Paul), ingénieur, directeur des chemins de fer départementaux, 203 bis, boulevard Saint-Germain.
 1894 Zolla (Daniel-Bernard), profess. à l'École nation. d'agric. de Grignon et à l'École libre des sciences polit., 12, boulev. Montparnasse (square du Croisic).

Membres correspondants.

MM.

- 1894 Cabanel, vice-consul de France à Dardanelle (Turquie).
 1888 Cook (Arthur J.), directeur de la Société d'assurances sur la vie *la Victoria*, Memorial Hall Buildings, Farrington street, E. C., à Londres.
 1892 Frederiksen, ancien membre du Parlement danois, ancien professeur d'économie politique à l'Université de Copenhague, 9, rue de l'Université.
 1884 Grandeau, doyen hon^r de la Faculté des sciences de Nancy, 3, quai Voltaire, Paris.
 1894 Grasserie (Raoul de la), juge au tribun. civil de Rennes, 4, rue Bourhon, à Rennes.
 1894 Jalabert, percepteur des contributions directes à Mirepoix (Ariège).
 1889 Lelièvre, directeur de la *Mutuelle française*, avenue Thiers, au Mans (Sarthe).
 1892 Mine (Albert), consul de la République Argentine, à Dunkerque (Nord).
 1882 Obreen (Hermann), ingénieur, 64, Kalverstraat, à Amsterdam.

MM.

- 1884 Rivera y Valenzuela (don Juan), chef des travaux statistiques de la province, à Huesca (Espagne).
- 1873 Serret (Jules), avocat, président du Syndicat des navigateurs de la Garonne, rue Lalande, à Agen (Lot-et-Garonne).
- 1892 Vital Cuinet, secr. gén. de la Dette publique ottomane, à Constantinople.
- 1892 Wood (Stuart), trésorier de l'Académie américaine des sciences politiques et sociales, 1620, Locust street, à Philadelphie.

Membres associés.

MM.

- 1883 Amici-Bey (Frédéric), ingénieur, au Caire (Égypte).
- 1882 Barclay (Thomas), avocat du barreau de Londres, 17, rue Pasquier.
- 1878 Becker, ancien chef de la statistique de l'empire d'Allemagne, à Berlin.
- 1883 Bengolea (Ismaël), chef de la division de statistique à Buenos-Ayres.
- 1883 Besso (Marco), secrétaire général des assurances générales de Venise-Trieste, membre de l'Institut des actuaires de Londres, à Trieste.
- 1883 Blenck (Ch. J. E.), conseiller intime supérieur, chef de la statistique du royaume de Prusse, 28, Lindenstrasse, S. D., à Berlin.
- 1878 Bodio (Le commandeur Luigi), dir. gén. de la statist. du royaume d'Italie, à Rome.
- 1878 Bosch-Kemper (G. de), secrétaire général du Ministère du commerce et de l'industrie, rue Bankaert, à La Haye.
- 1886 Boxström (Adolphe), conseiller d'État, directeur du bureau central de statistique de Finlande, à Helsingfors.
- 1884 Caillard (A.), directeur général des douanes à Alexandrie (Égypte).
- 1886 Cazazis (Nicolas), professeur d'économie politique à Athènes (Grèce).
- 1878 Cinque (Marquis de), Palais Cinque, rue Colonna, à Rome.
- 1892 Commission centrale de statistique (le Secrétaire de la), à la Haye.
- 1883 Coni (Emilio), ancien directeur de la statistique à La Plata.
- 1882 De Laveleye (Georges), rédacteur en chef du *Moniteur des intérêts matériels*, 6, rue de la Banque, à Bruxelles.
- 1884 Département du Trésor, à Washington, U. S.
- 1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Bavière, à Munich.
- 1878 Directeur (Le) de la statistique du Royaume de Hongrie, à Budapest.
- 1879 Directeur (Le) de la stat. off. d'Espagne, au Ministère du Fomento, à Madrid.
- 1878 Directeur (Le) de la statistique de la ville de Hambourg (D^r Koch).
- 1880 Directeur (Le) du bureau de statistique de la ville de Palerme (Sicile).
- 1878 Directeur (Le) de la statist. au Min. de l'ind., du comm., de l'agric. et des domaines de l'État, 5, str. Biserica Amzii, à Bucharest.
- 1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Saxe, à Dresde.
- 1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Wurtemberg, à Stuttgart.
- 1878 Directeur (Le) du bureau fédéral de statistique, à Berne.
- 1894 Directeur (Le) du bureau de statistique de Sofia (Bulgarie).
- 1895 Directeur (Le) de la statistique du Royaume de Danemark, à Copenhague.
- 1886 Domis de Semerpont, secr. gén. hon. au Ministère de la justice, à Bruxelles.
- 1861 Engel (D^r), conseiller intime, à Oberlössnitz-Radebeul, près Dresde.
- 1882 Engelbronner (C. C. E. d'), secr. gén. de la Société néerlandaise contre l'alcoolisme, ancien secr. gén. au Min. de la justice, 30, Gedempte-Burgwal, à La Haye.
- 1885 Erben (Joseph), dir. du bur. communal de statistique de la ville capitale de Prague.
- 1879 Giffen (Robert), directeur du *Board of Trade*, à Londres.
- 1885 Hancock (Charles), membre de la Soc. de statistique de Londres, 125, Queen's Gate.
- 1883 Haytter (H.), directeur du Bureau de statistique de l'Australie du Sud à Victoria, à Melbourne (Australie).
- 1889 Herrera (Guillermo), sous-directeur de la statistique du Mexique, à Mexico.
- 1878 Ignatius (Ch. Em. F.), docteur en philosophie, sénateur à Helsingfors (Finlande).
- 1885 Inama-Sternegg (von), président de la Commission cent. de stat., à Vienne (Autriche).
- 1872 Janssens (E.), inspecteur en chef du service d'hygiène, 21, rue du Lombard, à Bruxelles.

MM.

- 1885 Kauffmann (D^r H.), à Saint-Pétersbourg.
 1878 Kiaër (A. N.), chef de la statistique générale, à Christiania (Norvège).
 1878 Kőrösi, directeur de la statistique municipale de Buda-Pest (Hongrie).
 1878 Kummer (D^r J. J.), directeur du bureau fédéral des assurances, à Berne.
 1884 Latzina (F.), directeur de la statistique nationale argentine, à Buenos-Ayres.
 1877 Lebon (Léon), 116, rue de la Loi, à Bruxelles.
 1883 Leemans (Hubert), directeur général honoraire au Ministère de l'intérieur, 244, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique).
 1883 Lefebvre (D^r), doyen de la Faculté de médecine à l'Université de Louvain, 24, rue des Marais, à Louvain.
 1883 Leyffler (D^r), dir. du serv. de la Caisse d'épargne postale en Suède, à Stockholm.
 1885 Lopez Lombra (don Ramon), officier supérieur du Ministère de la justice, des cultes et de l'instr. publ. de la République orientale de l'Uruguay, à Montevideo.
 1890 Louriotis (E.), chef du bureau de statistique au Ministère de l'intérieur, à Athènes.
 1882 Luzzatti (Le Commandeur), ancien ministre des finances, à Rome.
 1885 Martin (John Biddulph), 17, Hydepark-Gate, Londres, S. W.
 1869 Mayr (D^r Georges), 5, Kaiser-Wilhelmstrasse, à Strasbourg (Alsace-Lorraine).
 1886 Milliet, directeur du bureau fédéral de l'alcool, à Berne.
 1884 Molteni (A.), physicien, 44, rue du Château-d'Eau, à Paris.
 1885 Murray (Henry), secrétaire de la Chambre de commerce de Londres, Botolph House Eastcheap, E. C., à Londres.
 1885 Nagayo-Sensai, à Tokio, et 75, avenue Marceau, à Paris.
 1888 Nicaise (Auguste), juge de paix, corresp. du Ministre de l'Instruction publique, rue Grande-Étape, à Châlons-sur-Marne.
 1891 Nicolai (Edmond), chef du bureau de la statistique générale de Belgique, 69, rue de la Source, à Bruxelles.
 1885 Peñafiel (don Antonio de), directeur général de la statistique de la République mexicaine, à Mexico.
 1883 Perozzo, ingénieur civil, conservateur des hypothèques à Bergame (Italie).
 1879 Président (Le) de la Commission des tarifs et valeurs de douanes, à Madrid.
 1876 Président (Le) de la Société de statistique de Londres, 9, Adelphi-Terrace, à Londres, W. C.
 1885 Rawson W. Rawson (Sir), 68, Cornwall Gardens Queen's-Gate, à Londres, S. W.
 1874 Robÿns (Alfred), 10, rue des Rentiers, à Etterbeek-lez-Bruxelles.
 1885 Sarafov (K.), ancien ministre des finances de Bulgarie, à Sofia.
 1884 Sauveur (J.), secr. gén. hon^{re} du Min. de l'intérieur et de l'instr. publ., 40, rue Juste Lipse, à Bruxelles.
 1863 Semenov (de), anc. prés. de la Comm. centr. de statistique à Saint-Pétersbourg.
 1890 Sherzer (le chevalier de), consul général d'Autriche à Gènes.
 1878 Sidenbladh (Elis), directeur du bureau central de statistique de Suède, à Stockholm.
 1882 Terzi (D^r Ernesto), 2, via Arco, ponte Vetere, à Milan.
 1885 Trotnitsky (Nicolas), conseiller d'État actuel, président du Comité central de statistique, à Saint-Pétersbourg.
 1885 Walker (Général Francis), à Washington (États-Unis d'Amérique).

RÉSUMÉ.

Membres fondateurs	135
Membres titulaires	155
Membres correspondants.	13
Membres associés.	72
	375

IV.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1895.

SOMMAIRE. — Élection d'un membre titulaire. — Présentation de trois nouveaux membres. — Présentation d'ouvrages : Le Secrétaire général et MM. Léon Marie et Th. Ducrocq. — Le régime protectionniste et la consommation du ble : M. Ch. Limousin. — Communication de M. Limousin sur le développement comparatif de la richesse aux États-Unis et dans les pays d'Europe, d'après un travail de M. Mulhal. — Communication de M. Victor Turquan sur les migrations intérieures et les courants de migration en France; discussion : MM. le D^r Jacques Bertillon, Turquan et Cheysson. — Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.*

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Auguste VANNACQUE. Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 1895 est adopté.

Est élu à l'unanimité *membre titulaire* :

M. Georges PAULET, chef du bureau de l'enseignement commercial au Ministère du commerce, professeur à l'École libre des sciences politiques.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection, comme *membres titulaires*, dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. A. Thomereau et Varnier :

M. Georges HAMON, professeur à l'Institut commercial de Paris et à l'Association philotechnique, 4, rue du Bouloi ;

Sur la proposition de MM. André Liesse et Pierre des Essars ;

M. LUCAS, sous-chef des études financières au Crédit lyonnais, 54, boulevard Haussmann ;

Sur la proposition de MM. Pierre des Essars et Yvernès :

M. Jules DOMERGUE, publiciste, 6, rue de Tournon.

Parmi les ouvrages offerts à la Société depuis la dernière séance, M. le secrétaire général signale les suivants : *Trois ans au Ministère des Travaux publics*, par M. Yves Guyot ; *Protectionnisme et socialisme*, par le même ; *Notice sur la vie et les travaux de M. Courcelle-Seneuil*, par M. C. Juglar ; *Les Obligations 2 1/2 p. 100 des compagnies de chemins de fer*, par M. Alfred Neymarck ; *Études d'économie rurale*, par M. Daniel Zolla ; *Les Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, par le même ; *Une communication sur les brevets d'invention faite au congrès de Bordeaux*, par M. L. L. Vaultier ; *Le Problème monétaire et la question sociale*, par M. Ch. Limousin ; *Statistique et colonisation*, par M. Ch. Cerisier ; *La Réforme fiscale et l'impôt des boissons*, par M. Claudius Nourry ; *La Question des accidents du travail*, par M. H. Darcy.

M. Léon MARIE présente les tables de mortalité du Comité des compagnies d'assurances à primes fixes sur la vie.

Jusqu'à ces derniers temps, les compagnies françaises d'assurances sur la vie n'avaient publié aucune statistique concernant la mortalité de leurs assurés.

Deux tables ont été cependant construites, l'une en 1860 par la *Compagnie d'assurances générales*, la *Nationale* et l'*Union*, l'autre en 1874 par M. de Kertanguy, actuaire de la *Compagnie d'assurances générales*. Malheureusement, les observations qui ont servi de base à l'établissement de ces tables étaient trop peu nombreuses. Aussi, malgré l'habileté des statisticiens qui les ont mises en œuvre, les résultats n'ont-ils pu présenter qu'un intérêt restreint.

Hors de France, des tables de mortalité fort importantes et très employées dans les applications pratiques ont été dressées par les compagnies anglaises, allemandes et américaines.

D'autre part, le Gouvernement français a fait établir en 1887 par M. Louis Fon-

taine, actuaire de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, sous la direction de M. Labeyrie, alors directeur général de cette caisse, une table fort appréciée.

Les compagnies françaises constituant le « Comité des compagnies d'assurances à primes fixes sur la vie », c'est-à-dire la *Compagnie d'assurances générales*, la *Nationale*, l'*Union* et le *Phénix*, ne voulurent pas rester étrangères à ce mouvement et décidèrent de publier la statistique de la mortalité de leurs assurés. Cette décision remonte même à l'année 1876; mais c'est seulement en 1887 que fut réellement entrepris le travail si considérable dont les résultats sont résumés en un volume, tout récemment sorti des presses de la maison Gauthier-Villars.

Les tables dressées par ordre du comité, sous la direction des actuaires attachés aux quatre compagnies, sont au nombre de deux. L'une, dite AF, vise les assurés en cas de décès, et l'autre, dite RF, les assurés en cas de vie, dont la longévité est, on le sait, notablement plus grande.

Cette dernière table est construite à l'aide d'observations portant sur 67 247 têtes, ayant vécu pendant 635 909 années, et dont 36 916 sont décédées en cours d'observations. Pour la table AF, les têtes étaient au nombre de 229 143 ayant vécu 1 790 656 années et dont 22 617 sont décédées.

Outre les éléments primordiaux des deux tables, nombre de vivants, taux de mortalité annuel et instantané, etc., le volume publié renferme encore la valeur des annuités sur une ou plusieurs têtes, purement viagères, temporaires ou différées, d'après cinq taux d'intérêt : 2 1/2, 3, 3 1/4, 3 1/2 et 4 p. 100.

Enfin, la dernière partie présente une comparaison très détaillée entre les deux nouvelles tables et huit autres, construites dans différents pays et à diverses époques. Cette comparaison est rendue plus apparente au moyen de graphiques, dont l'un, celui qui se rapporte aux annuités viagères, n'avait jamais été dressé jusqu'à ce jour.

Le comité fera sans doute paraître, dans un délai qui ne peut être encore actuellement fixé, d'autres tables plus développées, qui tiendront compte de l'âge auquel les têtes observées ont subi la sélection initiale de l'assurance.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Léon Marie de sa communication et fait ressortir la haute valeur démographique des tables de mortalité compilées dans de pareilles conditions d'exactitude.

M. Th. Ducrocq dépose sur le bureau le 12^e fascicule du grand ouvrage de M. Vital Cuinet sur la Turquie d'Asie, qui traite de la partie asiatique du vilayet de Constantinople. Ce fascicule est le dernier du travail considérable de M. Vital Cuinet, mais l'auteur se propose de donner ultérieurement la description de la Syrie, du Liban et de la Palestine. M. Ducrocq, qui a présenté les travaux de M. Vital Cuinet, veut bien se charger d'en faire un compte rendu d'ensemble pour la Société.

Toujours au nom de M. Vital Cuinet, M. Ducrocq offre le dernier compte rendu du conseil d'administration de la Dette publique ottomane.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que le prochain congrès des sociétés savantes se tiendra à la Sorbonne du 7 au 10 avril prochain. Il prie les membres de la Société qui désirent prendre part aux travaux de ce congrès de vouloir bien en informer le secrétaire général, qui leur fera parvenir leur carte d'admission.

M. Ch. LIMOUSIN, à qui la parole est donnée pour la communication inscrite à l'ordre du jour, demande la permission de soumettre à la Société quelques chiffres relatifs au régime protectionniste et à la consommation du blé.

En 1886-1890, la France a produit en moyenne 104 millions d'hectolitres de blé; elle en a importé 12 800 000; ce qui représente une consommation de 116 millions 800 000 hectolitres.

Le blé, pendant cette période, s'est vendu en moyenne 18 fr. 20 c. l'hectolitre, ce qui représente une dépense totale de :

1 943 760 000 fr.

1.943.760

En 1891, la récolte a été de 77 millions d'hectolitres, l'importation de 25 millions 800 000 ; ce qui indique une consommation de ~~102 800 000~~ hectolitres, valant, au prix moyen de 20 fr. 50 c., une somme totale de :

~~2 407 400 000~~ fr. *app / bon*

La France, en cette année 1891, avant le régime protectionniste, a donc dépensé 163 640 000 fr. de plus que pendant chacune des cinq années précédentes pour son pain par suite de la rareté.

En 1892, la production nationale a été de ~~84~~ millions d'hectolitres, l'importation s'est élevée à 24 300 000 hectolitres, ce qui met la consommation à ~~108 300 000~~ hectolitres. Au prix moyen de 17 fr. 80 c. la dépense des consommateurs s'est élevée à :

~~1 922 740 000~~ fr. - 2 387.000.000

Soit à peu près le même chiffre que dans la période 1886-1890.

En 1893, nous trouvons ~~75~~ millions d'hectolitres de blé national et 12 800 000 de blés étrangers, soit ensemble ~~87 800 000~~ hectolitres entraînant, au prix moyen de 15 fr. 70 c., une dépense de :

~~1 378 400 000~~ fr. - 1 372.826

En 1894, les blés nationaux s'élèvent à 95 millions d'hectolitres, ceux d'importation à 16 600 000, en tout ~~109 600 000~~ hectolitres qui, au prix moyen de 14 fr. 40 c., donnent une valeur totale de :

~~1 574 400 000~~ fr. - 2 119.711

Les conséquences à tirer de ces chiffres sont :

1° Que les droits protecteurs n'ont pas amené de relèvement des prix de vente ; bien au contraire, puisque ces prix sont tombés de 18 fr. 20 c pendant la période 1886-1890, à 14 fr. 40 c. en 1894 ;

2° Que, nonobstant la diminution du prix du blé, la consommation en a diminué, puisqu'elle n'a été que de ~~88~~ millions d'hectolitres en 1893, malgré le prix très bas de 15 fr. 70 c., et de ~~109~~ millions et demi en 1894, avec un prix encore inférieur de 14 fr. 40 c.

En résumé, chaque famille française, — en tablant sur 10 millions de familles, — avait consommé pendant la période 1886-1890 en moyenne 11 hectolitres 67 de blé par an ; en 1893, elle n'en a consommé que 8 hectolitres 78, en 1894, 10 hectolitres 96, bien que les prix fussent inférieurs.

En 1886-1890, chaque famille avait consacré une somme de 202 fr. 40 c. à sa consommation de pain — plus les frais de boulange. — En 1893, ce n'a plus été que 137 fr. 85 c. ; en 1894, que 157 fr. 85 c.

Comme il n'est pas vraisemblable que l'appétit français ni le goût national du pain aient diminué, il faut admettre que les facultés expansives du consommateur ont été réduites dans une proportion qui s'est traduite par une restriction de 25 p. 100 en 1894 et de 30 p. 100 en 1893, de la consommation de l'aliment fondamental.

Ces chiffres se passent de commentaires.

M. Ch. LIMOUSIN fait ensuite sa communication sur le développement comparatif de la richesse aux États-Unis et dans les pays d'Europe d'après un travail de M. Mulhall. La discussion ayant été renvoyée à une séance ultérieure, cette communication sera insérée *in extenso* dans une prochaine livraison du Journal.

M. Victor TURQUAN fait part à la Société des principaux résultats de la statistique à laquelle il s'est livré concernant le mouvement de migration de la population dans l'intérieur de la France. On se rappelle que, lors du dernier dénombre-

ment, les habitants de chaque commune, de chaque canton, de chaque arrondissement, de chaque département ont été classés, grâce à la complaisance de M. Rabany, chef du 1^{er} bureau de l'administration départementale et communale, par département d'origine. De cette façon l'on peut connaître aujourd'hui combien d'habitants du département de l'Ain, par exemple, sont nés dans l'Ain, combien sont nés dans l'Aisne, dans l'Allier, et ainsi de suite; et, à l'aide du même tableau qui indique ainsi l'importance de l'immigration dans un département quelconque, l'on peut connaître le nombre d'émigrants provenant de chaque département et se trouvant dans chacun des 86 autres.

Telle a été la base du travail de M. Turquan. Son étude consiste en 87 monographies de départements et en 36 monographies de provinces, chaque monographie étant basée sur trois cartogrammes teints, présentant pour chaque département, l'un la répartition de ses habitants par département d'origine (immigration), l'autre la répartition de ses originaires par département dans lequel ils se trouvent (émigration) et la troisième, indiquant les excédents de ces immigrations ou de ces émigrations. L'étude de ces mouvements ne comporte pas moins de 261 cartes pour les nombres bruts, et d'autant pour les chiffres proportionnels ramenés à 100 000 habitants.

M. Turquan met sous les yeux de la Société un certain nombre de ces cartes, relatives à l'émigration de province par arrondissement, renseignement plus instructif que s'il était présenté par département. Les proportions diverses propres aux arrondissements ont été prises pour bases de sortes de reliefs géographiques, qui ont pu être figurés par des courbes de niveau et des teintes graduées.

Après avoir donné quelques détails sur les mouvements migratoires des Flamands, Artésiens, Picards, Normands, Bretons, Gascons, Provençaux, etc., M. Turquan donne des détails plus complets sur l'émigration des Parisiens en province (315 000 émigrants venant de la Seine et répandus dans le reste de la France) et sur l'immigration des provinciaux à Paris (1 600 000 provinciaux), ces immigrants proviennent surtout des environs de la capitale, de la Bourgogne, d'Auvergne, de la Savoie, du Nivernais et de la Franche-Comté. Une étude curieuse a été faite également par M. Turquan, sur la répartition des immigrés de chaque province dans chacun des quartiers de la capitale. C'est ainsi que l'on constate que les provinciaux, dans la plupart des cas, ne semblent pas s'éloigner beaucoup de la gare qui les a vus débarquer, et habitent de préférence les quartiers orientés du côté de leur pays d'origine.

Par exemple, il y a beaucoup de gens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, du côté de la gare du Nord; au nord-est de Paris, les Alsaciens-Lorrains, les Champenois abondent; du côté de la gare Montparnasse on trouve surtout des Bretons, des Manceaux, des Angevins; les Bourguignons se concentrent près de la gare de Lyon. Il y a, naturellement, des exceptions à cette loi, provenant de la profession exercée par les provinciaux, c'est ainsi que les Corses pullulent dans le quartier de la préfecture de police et de la garde républicaine, et autour des casernes (beaucoup sont officiers et sous-officiers), les Limousins sont nombreux dans le quartier Mouffetard, les Gascons et Languedociens, dans le quartier du Palais-Bourbon et le faubourg Saint-Germain.

M. Turquan présente enfin la synthèse de son travail en vue de déterminer les courants de migration intérieure, et donne quelques explications sur la méthode qu'il a suivie pour les déterminer.

Il a considéré chaque contingent d'habitants originaires d'un département comme une force ou comme un poids, et a cherché la situation géographique du centre de gravité de l'ensemble des 86 forces particulières. Pour cela il a dû appliquer un des théorèmes de la mécanique, et a multiplié chacun des 86 groupes dont il s'agit, d'abord par sa distance à l'équateur, et la somme de ces produits, divisée par le nombre total des émigrants, a donné l'expression de la latitude du point cherché; puis par sa distance au méridien de Paris, à l'ouest et à l'est, la somme algébrique de ces produits divisée par le même nombre total des émigrants a donné l'expression de la

longitude (Est ou Ouest suivant le cas) du même point. Les coordonnées étant ainsi trouvées, le point cherché se trouvait déterminé mathématiquement. Ce centre a été joint au centre de population (et non de figure) du département dont il s'agit, et l'auteur a obtenu ainsi une ligne droite, à laquelle il a donné la figure d'une flèche. 87 flèches ont été ainsi figurées pour l'émigration et 87 autres flèches pour l'immigration. (*Voir page 23.*)

Deux cartes ont été dressées présentant, l'une l'ensemble des 87 flèches figurant les émigrations, et l'autre relative à l'immigration. Ces cartes représentent d'une manière saisissante, l'une, l'ensemble des mouvements qui attirent les émigrants vers Paris et vers un point idéal situé au-dessous de la capitale, et l'autre, l'ensemble des forces d'expansion du centre de la France vers ses frontières.

Une étude circonstanciée, avec chiffres et cartogrammes à l'appui, sera insérée prochainement, M. Turquan s'y engage, dans le *Journal de la Société de statistique*.

M. le Dr Jacques BERTILLON voit dans les cartes présentées par M. Turquan la confirmation des lois démographiques qui concernent les migrations dans l'intérieur d'un même pays. Lorsque l'on étudie les statistiques de Suisse, de Prusse et, plus récemment, d'Autriche, qui font connaître le lieu de naissance des habitants de chaque province, on voit que les hommes se déplacent avec une extrême difficulté, et qu'ils ne s'éloignent que très peu de leur lieu de naissance, à moins qu'ils ne soient attirés au loin par un grand centre industriel ou par une grande ville, mais que leurs migrations sont rarement lointaines. Cela est surtout frappant en Suisse, ainsi que M. Bertillon lui-même l'a expliqué dans un ouvrage déjà ancien.

Aussi M. Bertillon a-t-il pu annoncer (1) que l'auteur de l'introduction au recensement de 1886 se trompait certainement lorsqu'il croyait distinguer « les régions à émigration (Centre et Midi) et les régions à immigration : départements du bassin de la Seine ». C'est justement le contraire de la vérité : les habitants du Midi et du Centre sont casaniers et n'émigrent pas vers le nord ; ils préfèrent rester chez eux et c'est pour cela que la plus grande partie des habitants est autochtone ; quant à ceux du Nord-Est, ils se déplacent moins difficilement, cependant leurs migrations ne sont généralement pas lointaines.

M. Bertillon trouve qu'il est à peu près impossible de dégager des conclusions générales exactes de la carte où M. Turquan a représenté graphiquement les résultats du calcul qu'il a imaginé et dénommé « méthode des centres de gravité ». Ce calcul veut résumer trop de choses diverses en un seul chiffre. Il en résulte que les chiffres obtenus sont presque dépourvus de sens. Par exemple, M. Turquan représente l'émigration du Var comme se dirigeant vers l'Ardèche. Cependant l'Ardèche ne reçoit pour ainsi dire aucun émigrant du Var (120 seulement). Ceux-ci se dirigent vers les départements limitrophes du Var (exactement 22554 sur 37766) ou vers Lyon, Paris, ou le Finistère (Brest).

La flèche marquée par M. Turquan ne représente donc aucun fait réel. La statistique a pour but de synthétiser des faits de même nature ou encore d'analyser des faits complexes. M. Turquan ne fait ni l'un ni l'autre, puisqu'au contraire il s'arrange pour rendre complexes des faits que le recensement lui fournissait beaucoup plus simples. C'est pourquoi il ne semble pas que le calcul qu'il a imaginé ait donné des résultats proportionnés au travail assez considérable qu'il a exigé.

M. Bertillon a représenté graphiquement l'émigration des provinciaux à Paris par un procédé graphique qu'il présente ensuite à la Société. Chaque département contient un rectangle dont la base a une longueur proportionnelle à la population de ce département ; la hauteur en est proportionnelle au *coefficient d'attraction* que Paris exerce sur les habitants de ce département (c'est-à-dire sur 1 000 habitants de ce département (P), combien de natifs (n) de ce département ont été recensés à Paris $\frac{n}{P}$). La surface de ce rectangle est donc proportionnelle à sa base P multipliée

(1) *Encyclopédie de l'hygiène*, publiée sous la direction de M. Jules Rochard. — 1^{re} partie (1888) : *Démographie*, par Jacques Bertillon, p. 277.

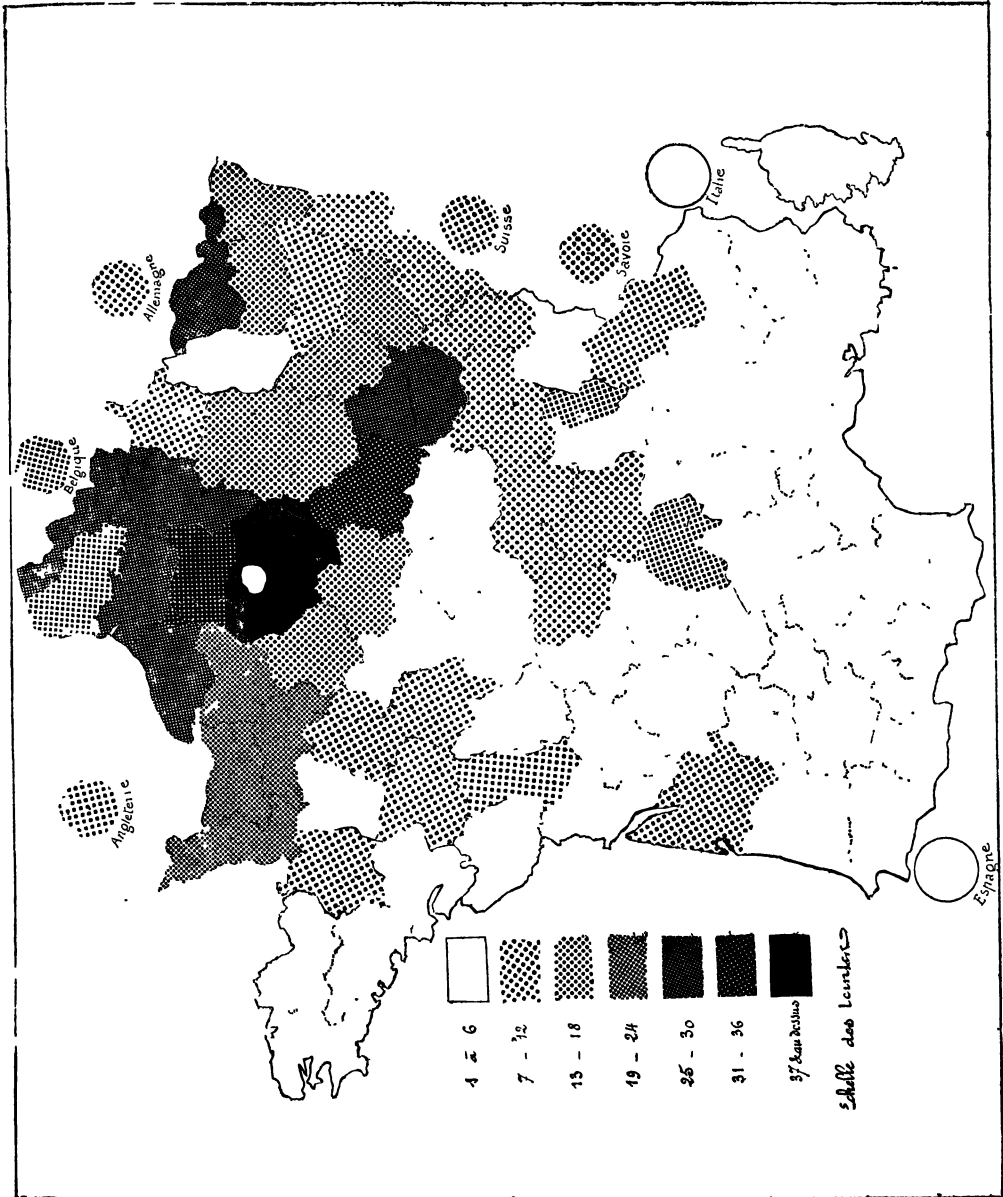
par sa hauteur $\frac{n}{p}$, c'est-à-dire à n , nombre absolu des natifs de ce département qui vivent à Paris. Considérons successivement chacun de ces deux derniers chiffres. Le *coefficient d'attraction* décroît régulièrement avec la distance qui sépare le dé-



Sur 1000 habitants de chaque département, combien habitent Paris (1891).

partement de Paris, car, ainsi qu'il a été dit plus haut, l'homme se déplace difficilement, même pour venir dans un foyer incomparable d'activité, tel que Paris. Trois départements toutefois présentent un coefficient d'attraction moindre que ne le laissait supposer leur faible distance par rapport à Paris. Ce sont le Nord, la Seine-Inférieure et la Marne, cela s'explique aisément par la présence de l'agglomération lilloise, de Rouen, le Havre, Rems, ces grandes villes dérivent à leur profit l'émi-

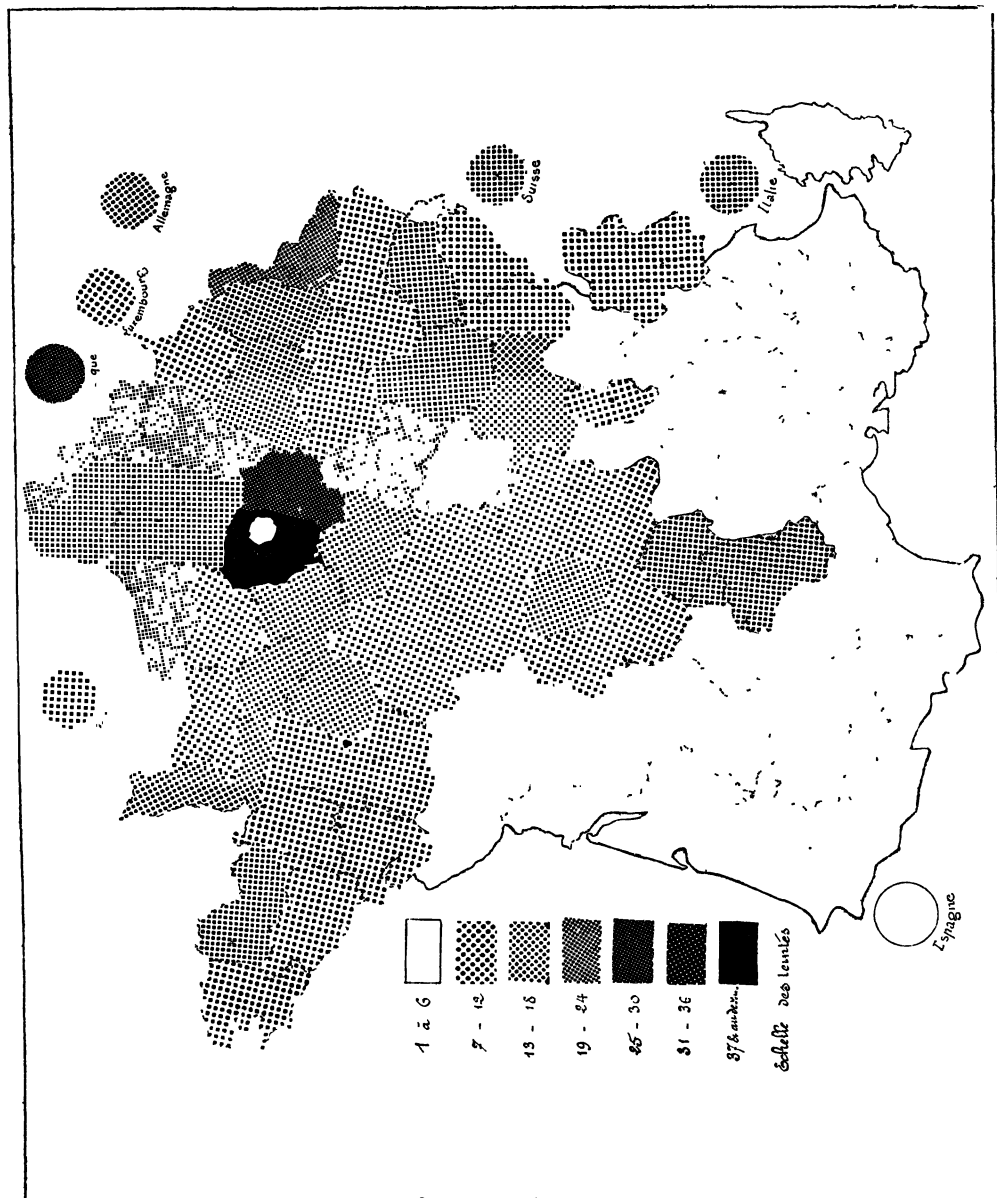
gration qui sans elles se serait portée sur Paris. D'autre part, quelques départements présentent, quoique assez éloignés de Paris, des coefficients d'attraction assez considérables. Ce sont notamment les départements de Savoie et d'Auvergne, et cela en vertu d'habitudes déjà anciennes.



SUR 1 000 HABITANTS DE PARIS NÉS HORS LA SEINE, COMBIEN DE CHAQUE DÉPARTEMENT (1891).

Malgré l'élévation assez grande des coefficients d'attraction de ces derniers départements, le nombre des Auvergnats et Savoyards recensés à Paris n'est pas très élevé, parce que la population de ces départements n'est pas très considérable. C'est ce que nous montrent les rectangles de notre cartogramme ; leur hauteur (coefficient d'attraction) est assez forte, mais la base (population) n'est pas très large, et la surface (nombre d'immigrés à Paris) n'est par conséquent pas très étendue.

M. Bertillon a pu faire une recherche du même genre pour l'année 1833. La statistique de cette époque lointaine distingua le département d'origine de tous les décédés. En multipliant ces chiffres par la mortalité propre aux individus nés hors Paris(1), on peut évaluer assez exactement le nombre des individus nés dans chaque département qui vivaient alors dans la capitale.



SUR 1000 HABITANTS DE PARIS NÉS HORS LA SEINE, COMBIEN DE CHAQUE DÉPARTEMENT (1833).

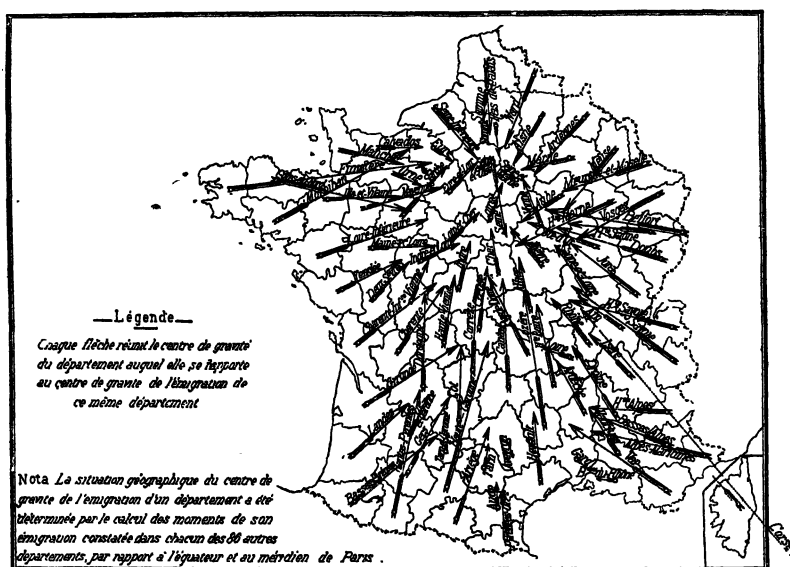
On trouve ainsi que la proportion des nés hors Paris n'était pas très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Alors comme à présent (et plus encore qu'à présent) la population immigrée se recrutait presque exclusivement dans les départements

(1) Mortalité inférieure à celle des nés à Paris, parce que ceux-ci contiennent presque tous les jeunes enfants de Paris, tandis que les nés hors Paris sont presque tous adultes.

les plus voisins de Paris. Déjà alors, l'Auvergne et la Savoie (qui pourtant n'était pas encore française) envoyaient à Paris un nombre assez grand d'immigrés.

M. Turquan a pris la peine de calculer la fréquence des natifs de chaque département dans chacun des arrondissements de Paris. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, il a trouvé pour la plupart des arrondissements de Paris des chiffres peu différents.

Enfin M. Bertillon, examinant une carte dressée par M. Turquan relativement à la fréquence des étrangers en France, rappelle les lois qui président à l'émigration entre pays d'un même continent. Ici encore on trouve que les hommes se déplacent difficilement, et semblent, en quelque sorte, adhérer au sol natal ; quand ils vont se fixer sur un pays étranger, ils se bornent pour ainsi dire à franchir la frontière (excepté lorsqu'un grand centre industriel les attire plus loin), les Belges restent en grande partie sur la frontière belge, les Italiens sur la frontière italienne, les Espagnols le long des Pyrénées. Sur cette dernière frontière, nous voyons une



CARTE MONTRANT LA PRÉDOMINANCE DES COURANTS D'ÉMIGRATION PAR DÉPARTEMENT.

exception apparente qui concerne l'Ariège, laquelle contient peu d'Espagnols, mais aussi l'Ariège n'est pas limitrophe de l'Espagne, mais limitrophe d'Andorre. La vallée d'Andorre n'est pas large, et pourtant nous voyons qu'elle suffit à constituer un obstacle suffisant au déplacement des immigrants espagnols.

La Suisse est le pays d'Europe qui contient la proportion d'étrangers la plus élevée. Cela s'explique par la longueur des frontières suisses par rapport à l'étendue du territoire, et aussi par le polyglottisme de la Suisse. En France, ces deux explications ne sont pas valables pour expliquer la très forte proportion d'étrangers. Celle-ci ne s'explique au contraire que trop par la faiblesse de la natalité française ; la population française ne fournissant pas assez de bras(1) pour répondre à l'appel du travail, c'est l'étranger qui répond à cet appel. Il en est ainsi dans les contrées industrielles, et même dans les contrées agricoles à faible natalité, par exemple dans le Lot-et-Garonne et pays voisins.

(1) Assez de bras valides ; l'existence d'ouvriers sans travail ne suffit pas pour contredire cette affirmation.

M. TURQUAN : M. Bertillon reproche à notre système des centres de gravité et des flèches de ne représenter aucun fait réel : par exemple la flèche du Var qui aboutit à l'Ardèche.

Mais, précisément comme je l'ai fait remarquer dans mon exposé, c'était bien la direction prédominante de l'émigration vers le centre de la France, dans l'espèce, mais non l'importance numérique de l'émigration, laquelle était donnée simplement par les chiffres du dénombrement.

Lorsqu'on parle d'un centre de gravité en mécanique, on parle du point d'application d'une résultante composée de forces ou de poids ; il existe des solides, comme le *torse* par exemple, dont le centre de gravité est placé en dehors de la figure.

En démographie, on sait que l'expression de la vie moyenne, par exemple, est déterminée par la position du centre de gravité de toutes les années vécues par les décédés.

On ne rejette pas pour cela l'expression de la vie moyenne comme fictive.

M. Bertillon a opposé au système des flèches et des centres de gravité le système, qu'il dit être meilleur, de rectangles proportionnels à l'émigration. On ne peut pas dire de ces rectangles qu'ils sont l'expression de la vérité, car, en s'en tenant à la lettre, on peut voir que jamais l'émigration d'un département ne se présente sous la forme d'un bataillon serré en rectangle ou en carré. Par conséquent, l'observation de M. Bertillon plaide contre son système.

M. CHEYSSON ajoute qu'il faut aussi compter parmi les causes d'immigration la richesse du sol et le développement de l'industrie.

M. LE PRÉSIDENT remercie les orateurs qui ont pris part à cette intéressante discussion.

Le scrutin pour le renouvellement du Bureau et du Conseil, ouvert à 9 heures, a été clos à 10 heures, comme il avait été annoncé à la séance précédente. M. le Président avait invité MM. Léon Salefranque et Poinot à remplir les fonctions de scrutateurs. Le dépouillement des votes terminé et vérifié par le Bureau, M. le Président en proclame les résultats :

Nombre de votants : 52 ; majorité absolue : 27.

Ont obtenu pour la présidence honoraire : M. Boutin : 51 voix.

Pour la présidence en 1896 : M. Yves Guyot : 50 voix.

Pour la vice-présidence : M. Beaurin-Gressier, 52 voix ; M. Fernand Faure, 51 voix

Pour les fonctions de membres du Conseil : M. Mercet, 52 voix ; M. Edmond Duval, 51 voix et M. Moron, 49 voix.

En conséquence, M. le Président proclame :

Président pour l'année 1896 : M. Yves Guyot.

Vice-présidents pour 3 ans : MM. Beaurin-Gressier et Fernand Faure.

Membres du Conseil pour 3 ans : MM. Mercet et Edmond Duval ; pour 1 an : M. Moron.

Le Bureau et le Conseil de la Société se trouvent donc composés de la manière suivante pour l'année 1896 :

Président : M. Yves Guyot.

Vice-Présidents : MM. le Dr Jacques Bertillon, Beaurin-Gressier et Fernand Faure.
Secrétaire général : M. Émile Yvernès.

Membres du Conseil : MM. Pierre des Essars, Moron, Léon Bourgeois, Albert Delatour, Émile Mercet et Edmond Duval.

Secrétaire des séances : M. Pierre des Essars.

Trésorier-archiviste : M. Jules Robyns.

L'ordre du jour de la séance du 15 janvier 1896 est provisoirement fixé comme suit :

1^o Installation du nouveau Président ;

2° Communication de M. Daniel Bellet sur la statistique de la vitesse croissante des traversées transatlantiques ;

3° Discussion sur la communication de M. A. Thomereau, relative à la nécessité de créer un dictionnaire raisonné de la Statistique universelle.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. YVERNÈS.

Le Président,
A. VANNACQUE.

CENTENAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Légion d'honneur.

Ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur : M. Émile LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des arts et métiers, ancien Président de la Société de statistique de Paris ;

M. Luigi BODIO, correspondant de l'Institut, directeur général de la statistique du royaume d'Italie, secrétaire général de l'Institut international de statistique, membre associé de la Société de statistique de Paris.

M. Arthur RAFFALOVICH, conseiller d'État (Russie), correspondant de l'Institut, membre titulaire à vie de la Société de statistique de Paris.

Au grade d'officier : M. Paul LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, ancien Président de la Société de statistique de Paris ;

M. DUCROCQ (Th.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien Président de la Société de statistique de Paris.
